

## LE MOT DU MAIRE :

### Mais où va-t-on prendre le bois ?

Aujourd'hui, un projet à Lacq soulève beaucoup d'incompréhension et beaucoup de colère : celui de la start-up Elyse Energy-ECHO produisant hydrogène, méthanol et biokérosène pour les avions, avec un investissement prévu jusqu'au milliard d'euros. La ressource étant la biomasse (forestière ou agricole), autant dire que les prélèvements dans les massifs forestiers de la Nouvelle-Aquitaine vont exploser. Le projet prévoit la recherche de bois jusqu'en Méditerranée ! En outre, un prélèvement annuel de 7,3 millions de mètres cube d'eau dans le gave de Pau sera nécessaire. L'atteinte à la durabilité des ressources est énorme !!!

Un autre projet à l'ouest de Garlin est en cours : Biochar. Il s'agit de pyrolyser dans 4 fours de 25 mètres près de 135 000 tonnes de bois (biochar, bio charbon de bois) pour fertiliser les terres agricoles. Ces initiatives accentueront la pression sur le bois local entre 100 et 150 kilomètres autour du site. D'un côté on rencontre d'énormes difficultés pour replanter afin que la forêt capte le CO<sub>2</sub>, et de l'autre on détruit la forêt en la déforestant à tout va... INADMISSIBLE !!!

### Budget communal :

« Vous êtes une commune riche, car depuis plus de dix ans, il n'y a pas eu de hausse des bases communales des impôts locaux, de plus vos impôts sont en dessous des strates moyennes de la région. Donc vous n'avez pas besoin de subventions de l'Etat ». Quel chantage inadmissible !

Il nous faut donc, à contre-cœur, augmenter les impôts (taxe foncière sur le bâti et le non-bâti), dans une mesure responsable et raisonnée. Cette année, votre imposition sera donc calculée à hauteur du nombre d'années d'exonération de l'augmentation. Nous avons toutefois préservé au même taux que l'an dernier les subventions aux associations du village, malgré la hausse importante des fluides (gaz et électricité) afin de faire vivre la Culture, le Sport et les loisirs à Agnos.

Lorsque nous avons subi le même chantage au sein du syndicat des eaux et de l'assainissement, il nous avait fallu remonter le prix du mètre cube d'eau assaini au-dessus d'1€50, afin de bénéficier des subventions de l'Agence de l'Eau. Le chantage à l'augmentation était donc déjà bien connu de nos services.

En 2023, l'investissement s'élevait à 599 394,74€ et le fonctionnement à 706 973,84€. La clôture de l'exercice 2023 était de 205 689,44€. Pour 2024, l'investissement est de 211 653,37€ et le fonctionnement estimé à 751 681,44€.

Les bases d'imposition votées par le conseil municipal sont de 26,35% pour la taxe foncière sur le bâti, et de 35,01% sur le non bâti.



## Projets :

Les projets qui rapportent (PQR) sont en marche : La centrale photovoltaïque, dont l'inauguration aura lieu le 12 septembre, produira de l'électricité dès la fin juillet.

Le Peloton de gendarmerie de haute-montagne (PGHM) déposera un permis de construire sur un terrain nouvellement classé, et sa construction sera terminée fin 2026. Ces deux projets n'ont pas été comptabilisés dans les ressources supplémentaires notifiées par la Chambre régionale des comptes. Elle les a uniquement cités dans son rapport.

Dans ce même rapport, il a été souligné que les indemnités des élus de la commune étaient dans des tranches inférieures à celles escomptées légalement. Par contre, il n'a pas été notifié que les projets avaient été réalisés sans hausse des impôts, car leur financement avait été calculé par les réalisations antérieures. Par exemple, les lots de la zone artisanale étaient réservés avant que les travaux soient effectués. De même, la moitié des lots du lotissement bioclimatique étaient réservés avant le premier coup de pioche. L'aménagement du terrain de l'école fait l'objet de divers plans en plus du peloton de gendarmerie, afin d'y installer le city-stade, le parking de l'école, un circuit sportif, un théâtre de verdure et un bosquet de nombreux arbres ombrageant les circuits sportifs.

D'autres projets qui ne rapportent pas (PQRP) sont dans les tuyaux. Parmi eux, l'amélioration des Rue du Binet et de la Gloriette avec une opération façades et leur végétalisation. Nous y reviendrons prochainement avec les propriétaires intéressés.

Les quatre petits lots entre l'école et le PGHM sont en voie de finalisation, et j'espère que les appels d'offre sur les réseaux et le chemin d'accès seront dans un montant acceptable, afin que le côté social que nous avons privilégié jusqu'à présent soit préservé.

Les attentions dont nous entourons l'écrêteur de crue vont se concrétiser cette année avec le Syndicat des Gaves pour un montant de 93 535€, avec la rehausse de la crête du barrage, le remplacement du piège à embâcles, et la reprise de l'enrochement du bassin amont d'ici le dernier semestre de l'année 2024.

Ces projets démontrent une vitalité responsable et un souci toujours présent de pérennisation du village, que la communauté de communes aura du mal à annexer dans une politique-fiction qui se dessine insidieusement !

**LE MAIRE :**  
**André BERNOS**

**Végétaux :** Les haies et chemins où s'accumulent les débris, ainsi que les arbres menaçant les fils électriques, amènent des relances auprès des propriétaires de la part des différentes administrations, et ce, pour dangerosité.

**Arboretum :** Un emploi civique a été demandé pour l'arboretum. L'entretien et les visites de celui-ci auprès des Ecoles et des différentes associations seront l'essentiel de son emploi du temps, si nous obtenons le poste.

**Eau :** La fusion du syndicat des eaux et d'assainissement au sein de la communauté de communes du Haut-Béarn est prévue en 2026 de par la Loi. Les trois sénateurs et le député se sont prononcés sur le principe de « on ne démolit pas ce qui marche ». Notre détermination reste entière afin que ce syndicat, que nous avons créé avec Agnos, Asasp-Arros, Gurmençon et maintenant Bidos, reste autonome et indépendant.

**Chantier jeunes :** Depuis la création des ateliers jeunes avec le centre social La-Haüt, des travaux de peinture sont réalisés chaque été au sein du village. Cette année encore, nous réitérerons le partenariat.

**Mille arbres :** Les replantations de notre commune forestière ont toujours été au centre de nos orientations. Récemment, un projet de planter 1000 arbres d'essences locales a été déposé, associant la commune, l'ONF, et des mécènes qui sont dans l'obligation de décarboner leur activité commerciale. Nous aurons l'occasion d'évoquer plus en détail ce projet prochainement.

**Radio Oloron :** le conseil municipal a décidé d'octroyer une subvention à la radio, écho de la vie locale et des associations d'Agos, qui émet depuis 1983 et informe la population.

**Cabane de la pétanque :** L'état de vétusté de la cabane demande un lifting et une mise aux normes des installations, ainsi que pour la halle attenante. L'association Noste Casau se charge de requalifier la surface au sol, légèrement agrandie, ainsi que la halle, dans le même esprit de partage qu'actuellement. Des plans du meilleur effet ont été réalisés par l'association, qui sont du meilleur effet !

**Les prix des concessions et alvéoles du columbarium :** 120€ pour une petite concession et 255€ pour une grande, et ce pour une durée de 30 ans maximum, selon la loi. Les alvéoles sont au tarif de 300€ pour 15 ans, et 500€ pour 30 ans.

**Fêtes du village :** Oyé Oyé Agosiennes Agosiens !! Les membres du Comité des Fêtes vous rendront visite pour les Fêtes d'AGNOS du 15 Août.

**Rue des Plouts :** La fin des travaux, avec la suppression des fils aériens et leur enfouissement, est imminente. Voici plus d'un an et demi que les riverains supportent les désagréments liés aux nids de poules et à la poussière, dénoncés auprès des entreprises intervenantes.

**Routes :** Depuis les inondations et la tempête de juin 2023, nous attendons toujours l'indemnisation (catastrophe naturelle) qui permettra la réparation des routes détériorées par les pluies diluviennes. Après la défection du maçon qui devait réaliser des bourrelets de ciment pour empêcher les eaux communales de ruissellement de pénétrer dans les propriétés, Eurovia a été sollicitée et nous a transmis un devis. Les travaux ne pourront commencer qu'après le versement des subventions de catastrophes naturelles liées aux intempéries. La côte Boy, à la structure très ancienne, a supporté, en plus des engins agricoles, 25 semi-remorques portant les panneaux photovoltaïques, ainsi qu'un transformateur de 40 tonnes. Il est grand temps, à la fin du chantier, de la réhabiliter.

# AGNOS

Samedi 18 Mai et Dimanche 19 Mai 2024  
 Entrée Gratuite Buvette et Sandwich  
 À partir de 10 h - Nocturne le Samedi

Promenade en Calèche

Exposition et  
 Démonstration  
 de Minis Camions  
 et Engins de Chantier  
 Radiocommandés

Organisé par le Comité des Fêtes et Les Minis Camionneurs du Sud-Ouest

Samedi 25 mai  
 Salle des fêtes  
 d'Agnos  
 9h - 18h

## Fête du Printemps 2024 à Agnos

Marché - 15 exposants  
 toute la journée  
 Visite de l'Arboretum d'Agnos  
 à partir de 10h  
 Balade en calèche  
 à partir de 14h30  
 Buvette et restauration sur place  
 animé par le groupe Dezindeguts  
 à partir de 11h30  
 Jeux en bois pour enfants

30 ans de  
 l'Arboretum  
 10 ans du Sentier  
 biodiversité

Mairie Casau Agnos Fête du printemps  
 NoSte Casau  
 AGNOS  
 Curieux de nature

## ÉCOLES D'AGNOS & GURMENCON

# SAMEDI 8 JUIN

Place du château à AGNOS

## CONCOURS DE PÉTANQUE PARENTS/ENFANTS

Réservé aux enfants du RPI et des villageois  
 d'Agnos et Gurmençon

Inscriptions à partir de 14h

Vente de gâteaux, sandwichs, buvette

APPORTEZ VOS BOULES



## ANIMATIONS DANS LE VILLAGE

Samedi 15 Juin :

La Fête de la Musique, organisée par  
 les Associations NOSTE CASAU et  
 MASCALI, accueillera 4 groupes.

